



# APPEL A CANDIDATURE

## Ateliers/Bureaux à destination des artisan.e.s, artistes, et créateur.trice.s

Lieu : Betamachine, 8 rue de la Taye, 28110 Lucé

Durée : 1 an (reconductible)

Période : Emménagement à partir du 1 avril 2023

Candidature : avant le 20 mars 2023

Visite de Betamachine : le samedi 4 mars à 16h

### Description de Betamachine

Betamachine est le Hackerspace de l'agglomération Chartreuse depuis 2014. C'est un espace citoyen dédié aux sciences et techniques, aux savoir-faire et à la création sous toutes ses formes.

Betamachine est constitué d'ateliers techniques, d'espaces d'expérimentation, d'espaces de convivialité, mais aussi de jardins potagers en périphérie. C'est le lieu de rencontre pour une communauté ouverte, où étudiants, retraités, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion, créateurs, artistes, entreprises et passionnés coopèrent et partagent librement leurs connaissances. Qu'elles soient numériques ou low tech, de nombreuses activités rythment la vie de l'association : vannerie, électronique, couture, tricot, design, réparation, vélo, radioamateur, mécanique, broderie, mosaïque, etc.

Betamachine organise tous les ans le Festival Faire Hacker et initie des projets collectifs de création, tels que la construction de son dôme géodésique.

Betamachine se définit comme tiers-lieu et est labellisé Fabrique de Territoire.

En 2022, Betamachine a quitté ses 600m<sup>2</sup> en centre ville de Chartres pour 2000m<sup>2</sup> dans la zone industrielle de Lucé. Un important projet de développement accompagne ce déménagement, c'est une nouvelle aventure qui commence !

## La résidence

La résidence accueille actuellement 8 créateurs et c'est 3 nouvelles places qui s'ouvrent aujourd'hui.

Un résident de Betamachine est un membre de l'association, professionnel ou non, qui y occupe un espace de travail. Au même titre que les autres membres, le résident participe à la vie de l'association, peut en utiliser le matériel et participer à ses activités.

La résidence fait l'objet d'une convention d'une année, signée par Betamachine et le résident qui y occupe un espace.

Pour devenir résident, il faut premièrement devenir membre de l'association:

- Pour les indépendants, l'adhésion est de 30 euros par mois.
- Pour les indépendants, en activité depuis moins de 3 ans, l'adhésion est de 15 euros par mois.

La participation aux frais de location est ensuite de 6 euros du m<sup>2</sup> par mois.

## Profil des candidats

La résidence s'adresse aux créateurs de toutes disciplines : artisanat, design, arts plastiques, création sonore, ingénierie, informatique, littérature, recherche, etc..

Les créateurs en début d'activité sont les bienvenus, ainsi que les particuliers portant un projet de création.

**Une visite de Betamachine sera organisée le samedi 4 mars à 16h pour présenter l'association et les locaux aux créateurs souhaitant occuper un espace.**

## Dossier de candidature

Les dossiers doivent être envoyés avant le 20 mars 2023 par mail à l'adresse suivante: [postuler@betamachine.fr](mailto:postuler@betamachine.fr)

Le dossier doit comprendre :

- Des visuels (dans la limite de 10 au format pdf)
- Un texte de présentation de votre pratique
- Un texte présentant vos motivations à rejoindre Betamachine
- Un CV

Vous pouvez préciser la taille de l'espace que vous souhaiteriez occuper et la date de votre emménagement.

## Fiche Technique

Betamachine dispose :

- d'une salle dédiée à l'informatique, l'électronique et l'impression 3d ;
- d'un hall technique avec du matériel de menuiserie et de métallurgie ;
- d'un atelier de couture ;
- de salles de réunion,
- d'une cuisine partagée,
- d'espaces de convivialité,
- de sanitaires et d'une douche.

L'ensemble du bâtiment est équipé de wifi et d'un lien fibre professionnel.

Les espaces de résidence à occuper sont de tailles différentes : 24 m<sup>2</sup>, 16 m<sup>2</sup>, 16 m<sup>2</sup>

Ils sont proposés vides et en l'état. Les nouveaux résidents pourront s'ils le souhaitent adapter les espaces à leurs pratiques, repeindre et meubler à leur guise avec leurs mobiliers ou ceux prêtés par l'association.

### Visuels des espaces proposés :

Un espace de 24 m<sup>2</sup>



Deux espaces de 16 m<sup>2</sup>

